



REPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à la simple question Philippe Vuillemin –
Prise en charge du cancer de la prostate au CHUV : quo vadis ?(21_QUE_38)

Rappel de la simple question

Le cancer de la prostate, c'est plus de 6000 cas par an, et quelques 1300 décès en Suisse.

Et pourtant cela semble n'intéresser pas grand monde puisque lors de la prise de fonction de l'actuelle directrice de la Ligue vaudoise contre le cancer, ses deux principales préoccupations étaient les cancers du sein et du colon.

Nous pensons qu'il est nécessaire de braquer le projecteur sur ce cancer extrêmement fréquent chez l'homme, qui profite depuis quelques années de meilleurs traitements, mais qui reste curieusement tabou, politiquement parlant, en comparaison avec le cancer du sein.

La médecine de genre, c'est aussi s'occuper de ce cancer.

C'est pourquoi je pose au Conseil d'Etat la simple question suivante :

Comment le CHUV, qui est un service de l'Etat, s'occupe-t-il, de faire valoir sa prise en charge de ce cancer et d'en vulgariser son traitement ?

Réponse du Conseil d'Etat

Préambule

Dans le Canton de Vaud, les programmes de dépistage systématique du cancer sont menés sous la responsabilité de la Direction générale de la santé (DGS), rattachée au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). A ce titre, la DGS a mandaté Unisanté pour gérer les deux programmes cantonaux de dépistage du cancer. Il s'agit, d'une part, du dépistage du cancer du côlon, proposé à la population vaudoise de 50 à 69 ans. D'autre part, les femmes de 50 à 74 ans se voient proposer d'effectuer tous les deux ans une mammographie afin de dépister d'éventuels cancers du sein.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de programme cantonal de dépistage du cancer de la prostate. A la connaissance du Conseil d'Etat, il n'y a pas de programme de dépistage systématique de ce cancer dans les autres cantons, ni d'ailleurs au niveau national. Cela s'explique par le fait que les professionnels du domaine ne favorisent pas un tel dépistage, le ratio thérapeutique entre les risques et les bénéfices étant favorable seulement pour certains patients.¹ Les sociétés savantes suggèrent un dépistage opportuniste chez des patients informés des avantages et désavantages du dépistage et des conséquences thérapeutiques éventuelles.

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) a pour mission de dispenser des prestations dans les domaines des soins, de la santé publique, de l'enseignement, de la recherche et du transfert technologique. Concernant la prise en charge et la recherche sur le cancer, l'hôpital universitaire vaudois comprend le plus grand centre d'oncologie médicale du pays. Le volume des prestations de la lutte contre le cancer est en constante augmentation, et les développements rapides dans ce domaine amènent une complexification et une spécialisation des professionnels en oncologie. Dans ce contexte, presque l'ensemble des pathologies oncologiques sont prises en charge dans des Centres d'expertise multidisciplinaires de pointe. Ainsi, le Centre de la prostate du CHUV, officialisé en 2015, regroupe toutes les compétences nécessaires à la prise en charge des patients atteints d'une pathologie oncologique de la prostate.

Réponse à la question

La question soulève deux aspects. D'une part, celui de la sensibilisation de la population et de la communication du CHUV autour du cancer de la prostate et, d'autre part, celui de la vulgarisation de la prise en charge et des traitements proposés aux patients accompagnés au CHUV.

Sensibilisation de la population et communication du CHUV autour du cancer de la prostate.

Le CHUV participe au mouvement mondial « Movember » qui, chaque année au mois de novembre, focalise l'attention sur la santé masculine, en particulier sur le cancer de la prostate. Des événements sont organisés à l'attention des professionnels de la santé et des patients : symposiums et formations continues pour les médecins de famille, symposiums et plateformes d'échanges à destination des patients, conférences de divulgation scientifique, interventions médiatiques, campagne sur les réseaux sociaux et sur le site internet du CHUV.

Vulgarisation de la prise en charge et des traitements proposés aux patients du CHUV

Le site internet du Centre de la prostate comprend une vidéo explicative des différentes étapes du parcours de soins, commençant par le diagnostic, puis les différents traitements dispensés par le Centre, et enfin le suivi au terme du traitement. Chaque modalité thérapeutique fait l'objet d'une fiche détaillée. Celles-ci sont disponibles sur le site internet du Centre. Des communications ponctuelles sur les avancées en matière de thérapie sont également publiées sur le site du Centre de la prostate, la dernière en date concernant la mise en service du Cyberknife, un instrument de radiothérapie stéréotaxique particulièrement précis et efficace dans le traitement radiothérapeutique du cancer de la prostate. Les patients du Centre se voient proposer une consultation interdisciplinaire sur mesure, permettant aux professionnels, aux patients et à leurs proches de pouvoir échanger sur les risques et bénéfices des traitements proposés.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 19 janvier 2022.

La présidente :

Le chancelier :

N. Gorrite

A. Buffat

¹ Voir à ce propos Selby, K., Auer, R., Valerio, M., Jichlinski, P., Cornuz, J. (2015). 'Dépistage du cancer de la prostate : partager avec le patient les incertitudes', *Rev Med Suisse*, 2015; volume 1. no. 496, 2216 – 2220, URL : <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2015/revue-medicale-suisse-496/depistage-du-cancer-de-la-prostate-partager-avec-le-patient-les-incertitudes>, vu le 27 décembre 2021